



Suite à vente d'habitation

Par **valentino_old**, le **26/10/2007** à **08:31**

Bonjour,
suite à la vente de mon logement le notaire m'a remis un chèque .
Une semaine plus tard il s'aperçoit qu'il m'a trop donné et demande de le remboursé.
Le problème est que j'ai dépensé une grosse partie de la somme et l'autre partie est placé.
Quel est la réponse que je dois apporté au notaire.Qui est responsable.A la signature je n'ai eu aucun décompte.
Merci de votre réponse

Par **Jurigaby**, le **26/10/2007** à **13:01**

Bonjour.

vous avez réellement perçu trop d'argent?

Cette question est fondamentale dans le déroulement des choses à venir..

Par **valentino_old**, le **26/10/2007** à **13:39**

RE,
le notaire à fait une main levée après m'avoir donné le chèque et c'est après qu'il ma indiqué que le prêt à taux zero était à rembourser.
La comission de l'agence m'a aussi été versé.